

Bruno Desroches

Clermont-Ferrand, le 25 juin 2018

Professeur Documentaliste

Lycée Jeanne d'Arc

63000 Clermont-Ferrand

à

Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Après avoir exercé plusieurs métiers, je suis professeur documentaliste depuis 1989, certifié en 1993, j'exerce mes fonctions au lycée Jeanne d'Arc depuis septembre 2001.

À l'heure de mon départ en retraite, il m'est indispensable d'effectuer un rapide bilan.

Je veux vous faire part de mon expérience au niveau de l'informatique à usage éducatif et de ce que je ressens suite à vos décisions en matière de gestion du parc "Lycées" de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui vont contre l'intérêt général.

Lors de mon arrivée au lycée, un de mes objectifs était d'aider mes collègues à mieux maîtriser cet outil, à adopter de bonnes habitudes de travail et de leur éviter nombre de désagréments.

J'ai pu lancer nombre d'expérimentations, grâce aux logiciels libres et ce, pour plusieurs raisons :

- la gratuité de la plupart d'entre eux évite d'avoir à gaspiller l'argent du contribuable
- la communauté d'utilisateurs qui se crée autour de chaque logiciel est une aide précieuse et rassurante et bien plus efficace qu'une vulgaire hotline située à l'autre bout de la terre
- la grande modularité de ces logiciels est le gage d'une adaptation très précise aux besoins des utilisateurs

J'ai pu ainsi à partir de 2002 :

- raccorder au réseau embryonnaire du lycée les salles de sciences qui n'avaient pas d'accès internet par une liaison WIFI au travers de la cour
- créer un ENT (au moyen de briques de logiciels libres) qui permettait aux professeurs de distribuer cours et devoirs à leurs élèves, de stocker sur leur espace personnel leurs documents de travail, d'échanger entre eux au moyen d'une messagerie interne, etc.
- installer de façon pionnière GEPI, logiciel libre permettant la saisie des notes et des appréciations, du cahier de texte, la conception des bulletins trimestriels, etc.

...

Notons au passage, que je n'ai bénéficié au cours des toutes ces années d'AUCUNE action de formation en informatique de la part de l'Education Nationale.

Puis, avec les travaux d'infrastructure réseau réalisés par la région Auvergne (dans lesquels je me suis pleinement investi) il a été possible de développer un réseau d'établissement plus complet au

moyen, encore une fois d'un logiciel libre, SambaEdu3 (conçu dans l'académie de Caen), logiciel qui a été par la suite déployé assez massivement par le Rectorat de l'académie de Clermont-Fd.

Parallèlement, j'avais installé un bon nombre de postes informatiques avec des systèmes d'exploitation à base de noyau Linux, ce qui permet encore aujourd'hui, je le souligne, **de continuer à utiliser dans de très bonnes conditions nombre de postes informatiques qui auraient été déclarés obsolètes pour une utilisation avec Windows.**

Par exemple, les 2 CDI du lycée sont équipés de 32 postes informatiques, tous sous Linux Debian 8 et datent de 2006. Ce qui signifie, en clair, qu'avec ce système d'exploitation, **on peut utiliser dans des conditions parfaitement satisfaisantes des ordinateurs qui ont plus de 12 ans !**

J'ai donc la satisfaction d'avoir permis à la collectivité d'économiser pas mal d'argent et d'avoir permis une diminution sensible de la pollution à la surface de la planète en évitant l'envoi de deux générations d'ordinateurs sur les plages d'Afrique et d'Asie où ils sont échoués ordinairement. Vous pourriez être tenté d'imaginer combien serait bénéfique en matière de développement durable la généralisation de ce dispositif à l'échelle régionale.

C'est donc avec une grande consternation que j'ai appris votre décision POLITIQUE de faire passer de force et sans aucune concertation tous les réseaux de tous les lycées de la Région sous Windows, y compris les serveurs, l'ensemble géré par la société ATOS dont on connaît trop bien l'appétit financier et qui ne prévoit même pas d'avoir à se déplacer pour la maintenance : c'est très mal connaître les besoins d'un établissement scolaire mais c'est surtout très mal connaître l'incidence financière d'une telle gestion qui ne peut entraîner que gaspillages et surcoûts financiers. L'actualité récente offre de nombreux exemples de telles dérives suite à des "délégations" de service public. L'obsolescence programmée des outils générés par Microsoft s'inscrit dans une stratégie de domination économique de la planète et par voie de conséquence de domination politique.

Un autre aspect qui n'est aucunement pris en compte dans votre décision : les besoins des professeurs de lycée ne sont pas ceux des employés d'une entreprise ordinaire et l'expertise des sociétés de maintenance privées telles qu'Atos est très mal adaptée au domaine éducatif. On a déjà vécu l'expérience avec l'ENT actuel où l'on voit bien que la société ITOP ne maîtrise que superficiellement les problématiques du milieu éducatif. D'ailleurs, sur le bassin clermontois, cet ENT est en réalité utilisé dans très peu de lycées.

En résumé, votre choix de confier à la société Atos l'intégralité du parc informatique de tous les lycées de la région

- n'apportera pas d'amélioration au niveau des performances (bien au contraire)
- n'apportera pas d'amélioration au niveau des utilisateurs (élèves comme professeurs)
- n'apportera pas d'amélioration au niveau de la protection de l'environnement, malheureusement

mais

- conduira à alourdir les dépenses de la collectivité par l'attribution d'un monopole
- condamnera toute forme d'expérimentation qui n'aura pas été prévue par la dite société, laquelle n'a aucune vocation de type pédagogique avérée
- conduira à formater les élèves comme leurs professeurs à l'utilisation de logiciels propriétaires privés de libertés, produits par des sociétés étrangères qui n'ont de cesse de capter l'intégralité du commerce de l'informatique mondial et de récolter les données privées de tous à des fins commerciales

La passivité de l'administration de l'Education Nationale, que ce soit au niveau du Rectorat, ou au niveau de l'Inspection, montre clairement qu'il s'agit bien là d'une décision POLITIQUE dictée par des intérêts partisans d'où le bien commun est résolument ABSENT.

L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise, monsieur le Président.

En tant que Président de région, vous portez assurément une lourde responsabilité. Du moins, êtes-vous élu. À l'heure où des multinationales confient à "l'intelligence artificielle" le pouvoir de décider à la place de l'Humain, peut-on seulement envisager les conséquences de vos décisions en matière éducative ?